

LES CHEMINS RURAUX



Mercredi 9 septembre 2026



Intervenante : Florence
LAGNEAU BILLET



Saint-Priest-en-Jarez, AMF42



9h - 17h

Objectifs de la formation

- ✓ Comment les identifier
- ✓ Quelle gestion et quelles obligations pour la commune ?
- ✓ Les apports de la loi 3DS

Programme

- Comment reconnaître un chemin rural, quelles différences existe-t-il avec la voirie communale ?
- Comment entretenir un chemin rural ? quelles obligations ?
- Qu'est-ce que la conservation du chemin rural ?
- Les pouvoirs de police du maire sur les chemins ruraux
- Comment délimiter un chemin rural d'une propriété voisine ?
- Aliénations, suppressions, créations, échanges pour une meilleure gestion des chemins ruraux

Inscription

Inscription par le DIF Elus



pour un financement
par la CDC



ou

Inscription auprès de l'AMF42

pour un financement
par la collectivité

